

LÉGATION DE SUISSE

EN SUÈDE

Stockholm, le 10 février 1926

V. A. 2

Rapport politique No 7

La Suisse et les Soviets,

Les sièges permanents au Conseil de la Ligue des Nations.

circulaire
N° 21
13.2.26
Zurück
Ann. 16 II.26
M

3 copies

Monsieur le Conseiller Fédéral,

M. Undén, qui avait été malade, est enfin rétabli et j'ai pu lui parler hier longuement des questions politiques qui sont en ce moment à l'ordre du jour.

INCIDENT RUSSO-SUISSE.

M. Undén avait reçu de M. Hennings des explications détaillées sur le point de vue du Conseil Fédéral dans notre différend avec les Soviets; mais il ne comprenait pas très exactement en quoi les prétentions de Moscou différaient des suggestions de Berne. Je lui ai dit que j'ignorais ce qu'on exigeait à Moscou, mais que le Conseil Fédéral était disposé à renouveler l'expression de ses regrets - mais pas de ses excuses - et qu'il offrait une somme à Mlle Worowski - mais pas à titre d'indemnité - et que ce secours serait à régler en connexion avec nos nombreuses réclamations. J'ai ajouté que la plus grande partie de l'opinion publique suisse me paraissait approuver l'attitude du Conseil Fédéral, mais ne pas désirer des concessions plus étendues.

M. Undén ne s'est pas apesanti sur le différend lui-même et sur la manière de le régler, mais il a, par contre, insisté sur le fait qu'il serait extrêmement désirable que l'on pût provoquer la présence de la Russie à la conférence, parce que les Etats limitro-

Au

Département Politique Fédéral,

Division des Affaires Etrangères,

Berne.



phes de ce pays refuseraient toute entrée en matière si les Russes n'étaient pas là. La question de savoir si les Soviets feraient effectivement quoi que ce soit pour faire aboutir la conférence est une autre affaire, m'a-t-il dit, mais il est certain que s'ils manquent à l'appel la conférence est en tous cas vouée à l'insuccès. M. Undén ne discute donc pas qui a tort ou qui a raison dans le règlement du conflit; il ne prétend pas non plus que les Soviets apporteront à la conférence la moindre bonne volonté; mais il tient beaucoup à ce qu'ils y viennent, pour que les Polonais, les Roumains et leurs amis ne se sentent pas autorisés à prendre d'avance une attitude négative.

Ce point de vue est confirmé par un article de fond du "Socialdemokraten", organe gouvernemental, de ce matin, dont voici les principaux passages:

"Divers Etats ont déjà donné à entendre que la conférence du désarmement est d'avance vouée à l'insuccès si les Russes n'y prennent pas part. De très grands intérêts sont en jeu et l'on a peine à croire que l'importance du conflit suisse-russe puisse être telle qu'il supprime une des conditions primordiales de la réussite d'un travail fécond de désarmement. Nous n'entendons certes pas faire abstraction des facteurs compliqués qui entrent en jeu dans le conflit Worowski. D'une part, il est clair que le Gouvernement Suisse, qui a manifesté en son temps qu'il n'approuvait pas le jugement acquittant l'assassin de Worowski et qui a exprimé ses regrets de ce malheureux attentat à la fille de la victime, a la conscience d'avoir rempli son devoir et estime que l'honneur national empêche des concessions trop étendues aux exigences des Russes, et cela d'autant plus que les Soviets ont exercé des représailles si brutales en connexion avec

cette affaire. Mais d'autre part, les membres de la Société des Nations n'attendent certainement pas trop du grand dévouement que la Suisse a toujours fait voir à la cause de la Ligue lorsqu'ils expriment la conviction que le Gouvernement Suisse fera tout ce qui dépendra de lui pour arriver à un arrangement avec les Soviets. Et cette confiance est parfaitement fondée puisque, en ce moment même, on reçoit de Suisse la nouvelle que le Conseil Fédéral est disposé à donner à la fille de Worowski un secours et à déclarer en outre qu'il n'approuvait pas le meurtre. En ce qui concerne Moscou, il serait des plus étrange qu'il tende trop la carte. L'Union des Soviets ne saurait avoir un tel besoin de célébrer un triomphe aux dépens d'un petit pays qu'elle sacrifie pour cela le grand intérêt que présente sa participation aux travaux de la commission de désarmement. Car il faut admettre qu'il ne peut pas être indifférent aux Soviets de participer ou non à cette conférence et que le conflit avec la Suisse n'a pas été saisi par eux comme un simple prétexte pour refuser l'invitation de la Société des Nations. Il ne semble pas qu'une telle politique à courtes vues puisse être imaginable!"

Vous voyez que l'organe gouvernemental, malgré son socialisme militant, prend un ton tout différent pour donner des conseils à la Suisse et pour parler aux Soviets. Toutefois, malgré l'extrême amabilité des phrases à notre égard, on sent le vif désir de M. Undén et de ses coreligionnaires de voir les négociations aboutir.

J'ai ensuite parlé à M. Undén des quelques télégrammes de Londres qui avaient été reproduits ces jours-ci dans la presse suédoise et qui agitaient la question d'un changement dans le siège de la Ligue. Il m'a dit qu'à son avis il n'y avait pas lieu d'en tenir compte et qu'il n'avait entendu aucune personne responsable se faire l'écho

d'un pareil désir.

LES SIEGES PERMANENTS AU CONSEIL DE LA SOCIETE DES NATIONS.

Il y a huit jours déjà, j'avais appris au Ministère que M. Undén Vous avait communiqué son point de vue au sujet du désir d'admission comme membres permanents de la Pologne, de l'Espagne, etc. et qu'il avait été enchanté de Votre réponse. M. Undén m'a confirmé cette vive satisfaction de sa part en présence de cette communauté de vues. Il considère cette question comme très-importante et très grave et il m'a dit que la certitude d'être appuyé après coup par l'Assemblée lui donnerait la force morale nécessaire pour s'opposer à une pareille transformation dans l'organisation de la Ligue.

L'Espagne, m'a-t-il dit, menace de sortir de la Société si elle n'obtient pas un siège permanent. Mais il ne s'effraie pas de cette menace, persuadé que l'Espagne, même si elle la mettait à exécution, rentrerait bien vite dans la Ligue. Il redoute surtout une opposition catégorique de l'Espagne à l'admission de l'Allemagne comme membre permanent. Il estime que l'Espagne, dans sa réponse à l'Allemagne, s'est déjà engagée à admettre ce pays à un siège permanent et ne peut plus retirer son adhésion. Il s'est renseigné en Angleterre et a constaté que M. Chamberlain partage son point de vue. Mais il redoute tout de même un coup de tête de l'Espagne irritée et envisage, dans un cas pareil, que l'on pourrait renoncer, pour le moment, à accorder à l'Allemagne un siège permanent et procéder ensuite au remplacement de l'Espagne, qu'on ne réélirait pas au Conseil, ce qui permettrait alors de se passer d'elle et de donner à l'Allemagne un siège permanent. M. Undén espère naturellement ne pas être obligé d'en arriver là.

Par contre, M. Undén a appris sans plaisir que M. Chamberlain a donné son consentement à un siège permanent pour la Pologne. Malgré tout il a l'intention, si l'on veut forcer les choses, de s'opposer à cela en déclarant que de pareils changements ne peuvent pas se faire dans une session extraordinaire, en dehors de tout contact avec l'Assemblée, et de faire renvoyer toute la question à la session ordinaire suivante.

Au cours de la conversation, M. Undén m'a dit que le représentant de l'Uruguay paraissait disposé à laisser tomber l'Espagne.

Le chef de la Division politique m'a dit, de son côté, que les renseignements de Bruxelles indiquaient que la Belgique était d'accord pour refuser l'augmentation du nombre des sièges permanents.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, les assurances de ma haute considération.

Charles L. E. Lardy